



ACTIVITE AVIRON

ANNEE SPORTIVE 2026-2027

TYPE DE BATEAUX UTILISES :

- 2 Yoles quatre barré en couple
- 3 Yoles double de mer
- 1 Yole solo compétition de mer

PRATIQUANTS :

Age minimum : 13 ans - Taille minimum : 1.45m

EQUIPEMENT :

Prévoir des vêtements près du corps (body, tee-shirt, caleçon) vieilles baskets, casquette, lunettes de soleil, affaires pour se changer ensuite, ne pas oublier une bouteille d'eau.

VALIDITE DE L'INSCRIPTION A L'ANNEE :

- Du 1er septembre 2025 au 31 août 2026.
- Cotisation à l'association YCCarnac : 18€ ou 50€ (Tarif 2025, réajustement 2026)

PLANNING DES ACTIVITES : *Pour les avironneurs confirmés Brevet niveau 2 et autonome*

- De novembre à mars :
 - Sortie en week-end : samedi et/ou lundi de 9h30 à 12h
 - Préparation physique en salle libre
- D'avril à Octobre :
 - Sortie en semaine : mardi et /ou jeudi de 18h30 à 20h
 - Sortie en week-end : samedi et /ou dimanche et/ou lundi de 9h à 12h
 - Préparation physique en salle libre

D'autres sorties peuvent être organisées selon le groupe.

La préparation et le rangement du matériel font partie de la sortie et donc l'heure de fin est approximative.

INITIATION ET DECOUVERTE :

De mars à octobre : sur demande au secrétariat

STAGES SORTIES WEEK-END :

Possibilités d'accueillir jusqu'à 16 rameurs sur des activités encadrées ou en autonomie. Nous contacter pour plus de détails.

DOCUMENTS A FOURNIR :

- Votre fiche d'inscription complétée et signée avec autorisation parentale pour les mineurs ;
- Votre certificat médical de non contre indication à la pratique de l'aviron, nécessaire pour la délivrance des licences-aviron ;

*Le certificat médical est obligatoire lors de la prise de la première licence ou de la reprise d'une licence après une ou plusieurs saisons sans licences. Les deux saisons suivantes, s'il n'y a pas d'interruption de prise de licence, le certificat médical n'est pas demandé. Le licencié répond à un auto-questionnaire CERFA n° 15699*01*

- Si toutes les réponses sont négatives il signe une attestation qu'il remet au club.

- Si une réponse est positive, il doit présenter un nouveau certificat médical

- Votre attestation de natation de 50 mètres avec plongeon ou pour les adultes une attestation sur l'honneur ;
- L'annexe au règlement complétée, datée et signée ;
- Le bordereau I.A.Sport, complétée, daté et signé ;
- Le paiement de votre inscription ;
- Pour les adhérents d'un autre club : présentation de la licence et du niveau acquis.

TARIFS 2026/2027

Activité Aviron	Licence FFA	Cotisation*AVIRON YCC	TOTAL AVEC LICENCE
Année + 23 ans	60,00 €	190,00 €	250,00 €
Année - 23 ans	52,00 €	158,00 €	210,00 €
Trimestre	23,00 €	127,00 €	150,00 €
Mois	15,50 €	99,50 €	115,00 €
Journée	8,00 €	20,00 €	28,00 €

(*) Pour les titulaires du brevet niveau 2 et d'une licence dans un autre club -
Un partenariat avec le club de Vannes, ouvre la possibilité de ramer à Vannes les week-end (hors juillet-août et certaines vacances scolaires) ;

L'adhésion au YCC donne droit à des réductions chez certains partenaires locaux.

Les formules au mois ou au trimestre peuvent être étendues en formule annuelle pendant la période de validité et moyennant le paiement de la différence (cela inclus l'extension de la licence selon le même principe).

